



Info-parents : septembre 2025

Info-parents, journal mensuel destiné aux parents de l'école Terre-Soleil

Tous les mois, on se tient au courant!

À chaque début du mois, vous recevrez votre journal mensuel l'*Info-parents* par courriel. Vous pouvez aussi consulter ce journal sur notre site web à l'adresse suivante : <https://terre-soleil.cssmi.qc.ca/>. Sachez que le site Internet de l'école regorge d'informations essentielles sur la vie scolaire de votre enfant. Nous vous invitons à vous y référer. *Il est de la responsabilité du parent de prendre connaissance des communications pronenant de l'école.*

Mme Josée Plouffe, directrice

Mme Vicky Larochelle, directrice adjointe

École Terre-Soleil

800, rue de Sève

Ste-Thérèse, Québec (J7E 2M6)

450 433-5355

Calendrier mensuel



SEPTEMBRE 2025

DIMANCHE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
	1 Congé!	2	3 *Séance d'information (ville de Sainte -Thérèse 19h) projet construction école Terre-Soleil	4	5 Horaire du lundi	6
7	8	9 *Sortie-Domaine Vert 601 Renc. parents PAI 833 18h30 Renc. parents 4 ° 19h	10 Assemblée générale des parents 19h	11 	12 	13
14	15	16 Renc. parents 601 et 812 (voir horaire) Renc. parents 2 ° et 5° 18h Renc. parents 3 ° 18h30	17 Journée pédagogique	18	19	20
21	22	23 Conseil d'établissement 19h 	24 Photos scolaires 	25	26	27
28	29	30 Prise des présences MÉQ			Journées de la culture (26, 27, 28 septembre)	

Mot de la direction



Chers parents,

C'est avec plaisir que nous avons pu accueillir les élèves pour la Rentrée scolaire le 28 août dernier. Nous vous faisons parvenir aujourd'hui cette première édition de notre *Info-parents* de notre nouvelle année scolaire. Cet outil de communication entre l'école et la famille sera publié une fois par mois, ce qui vous permettra de bien suivre la "vie école" de votre enfant. Notre journal mensuel vous sera acheminé par courriel et il sera également déposé sur le site Internet de l'école sous l'onglet Parents / Journal de l'école.

N'hésitez pas à communiquer avec la/le titulaire de votre enfant si vous avez des questionnements concernant le cheminement de celui-ci. Nos secrétaires se feront également un plaisir de répondre à vos questions concernant le fonctionnement de l'école. Vous êtes des partenaires précieux dans la réussite de votre enfant et nous vous remercions pour votre collaboration et votre confiance.

Je profite de ce communiqué pour souhaiter la bienvenue à Mme Vicky Larochelle, directrice adjointe. Mme Hamelin ayant obtenu un poste dans une autre école au sein du CSSMI, Mme

Larochelle assurera le suivi des élèves du préscolaire à la 4e année, en plus de voir au bon fonctionnement de l'école à mes côtés.

Vous pourrez toujours compter sur une équipe bienveillante, engagée et professionnelle. Le bien-être et la réussite de nos élèves sont au cœur de nos actions.

Au nom de tout le personnel de l'école, nous vous souhaitons une excellente année scolaire 2025-2026

Josée Plouffe, directrice



ACTIVITÉ DE LA RENTRÉE

Le comité de la Rentrée 2025-2026 a organisé une rentrée scolaire sous la thématique "*Les mots s'animent*". Cette semaine, le 11 ou le 12 septembre, tous les élèves assisteront à une animation littéraire (atelier de lecture théâtrale). Vous pouvez trouver plus d'information sur le site [les mots s'animent](https://lesmotssaniment.com/)¹ concernant cette activité spéciale. Nous espérons que les élèves apprécieront ce moment. Pour votre information, cette activité peut être réalisée grâce à la campagne de financement 24-25, avec l'accord des membres du conseil d'établissement.

Bonne activité littéraire à tous nos élèves!

¹<https://lesmotssaniment.com/>

Informations de l'école



HORAIRE DE L'ÉCOLE

Matin : 8 h 30 arrivée des autobus et surveillance sur la cour **(Les élèves qui arrivent en marchant doivent arriver à 8 h 30)**

8 h 35 entrée des élèves

8 h 40 début des cours

Récréation AM (présco, primaire) : 10 h 43 à 10 h 58

Dîner (Les élèves qui dînent à la maison doivent arriver après 13 h 10) : 12 h à 13 h 20

Après-midi : 13 h 20 entrée des élèves

13 h 25 début des cours

Récréation PM (primaire): 14 h 28 à 14 h 43

Fin des cours : 15 h 45

Départ des autobus : 15 h 55

Horaire pour joindre le secrétariat de l'école : de 8 h à 16 h 15 (**ouvert sur l'heure du dîner**)

Le numéro de téléphone de l'école est le **(450) 433-5355**. Vous pouvez laisser un message sur la boîte vocale en tout temps.

Vous devez TOUJOURS vous identifier au secrétariat de l'école lors de vos visites.

ABSENCE D'UN ÉLÈVE

Nous effectuons chaque jour le contrôle des absences de nos élèves. Vous devez laisser un message sur la boîte vocale de l'école pour l'absence de votre enfant, entre 6 h et 8 h 15 et entre 12 h et 13 h 20 au numéro (450) 433-5355 (option 2).

Veuillez mentionner le nom complet de votre enfant, le nom de l'enseignante, la ou les dates d'absence et les périodes de la journée (avant-midi ou après-midi). Vous pouvez également motiver l'absence de votre enfant via le Portail Parents².

Tous les élèves doivent être présents sur la cour à 8 h 30. Si votre enfant est en retard, il doit se présenter au **secrétariat de l'école**. Son retard sera **noté dans son agenda et devra être signé par le parent**.

Merci à l'avance pour votre collaboration.

PRÉSENTATION DE NOTRE PERSONNEL

Sur le site de l'école³, vous y trouverez le nom ainsi que les coordonnées de tout notre personnel école.

FICHE DE RENSEIGNEMENTS-SANTÉ

Si vous n'avez pas complété la fiche-santé de votre enfant ou si un changement survenait, il est important de faire les modifications dès que possible. Vous devez communiquer avec nous si vous jugez que nous devons être informés de problèmes particuliers de santé.

IMPORTANT: Vous devez remettre, au secrétariat, la médication nécessaire pour votre enfant. Un formulaire devra alors être rempli. **AUCUN ÉLÈVE** ne doit avoir, en sa possession, une médication et ce, pour sa sécurité et la sécurité des autres enfants.

FACTURATION DES EFFETS SCOLAIRES

Si vous ne vous êtes pas présentés à la journée administrative (20 août) ou depuis la rentrée scolaire au secrétariat, vous pouvez la consulter directement sur le Portail parents⁴. Il est très

²<https://portailparents.ca/accueil/fr/>

³<https://terre-soleil.cssmi.qc.ca/ecole/equipe-ecole/>

⁴<https://portailparents.ca/accueil/fr/>

important de nous faire parvenir le paiement par chèque libellé à l'école Terre-Soleil (y inscrire le nom de votre enfant et son groupe). Vous pouvez également procéder au paiement en ligne, une procédure vous a été envoyée. Finalement, vous pouvez vous présenter au secrétariat de l'école pour un paiement par Interac sur les heures d'ouverture (8 h à 16 h 15).

CIRCULATION

En collaboration avec la ville de Sainte-Thérèse, le service de police et le CSSMI, nous avons mis en place des mesures afin de réduire les problématiques de sécurité aux abords de l'école.

Sur le plan que vous pouvez consulter sur le site web de l'école⁵ on retrouve :

- Les 4 zones de débarcadère privilégiées (en vert);
- Le débarcadère aménagé dans le stationnement municipal à l'arrière de l'école. Ce débarcadère est en fonction du lundi au vendredi de 8 h à 8 h 45*. Nous avons mis des cônes les premiers jours de l'année afin de vous guider dans cette utilisation du stationnement municipal;
- Les secteurs où les arrêts sont interdits pour les véhicules (en rouge);
- La position du corridor piétons/vélos en bordure de rue;
- La présence de deux panneaux d'interdiction de virage à gauche, du lundi au vendredi, de 8 h à 8 h 45* : un est situé à l'intersection de Sève/Thibault et l'autre à l'intersection du stationnement municipal/rue de Sève.

Avec ces mesures, nous espérons réduire les risques liés à la sécurité aux abords de l'école, celle de nos élèves, celle de notre personnel ainsi que la vôtre.

IMPORTANT : Il est strictement interdit de stationner son auto dans le débarcadère des autobus. Nous vous demandons de déposer les enfants dans le débarcadère situé dans le stationnement municipal derrière l'école et de poursuivre votre chemin sur la rue de Sève. *Le virage en "U" n'est pas permis sur cette rue.* Veuillez noter que le service de police est présent régulièrement aux abords de l'école afin d'assurer la sécurité de tous.

⁵<https://terre-soleil.cssmi.qc.ca/nouvelles/circulation-aux-abords-de-lecole/>

De plus, le stationnement du personnel **n'est pas** l'endroit approprié pour y laisser votre enfant et ce, pour assurer sa sécurité. Veuillez noter que ce stationnement est **réservé au personnel** de l'école entre 7 h 30 et 16 h 15.

Merci de votre précieuse collaboration.



1 - Débarcadère dans le stationnement municipal



2 - Interdiction de stationner dans le débarcadère du stationnement municipal

Consignes de sécurité à respecter



Agissons ensemble pour la sécurité de nos enfants!

ZONE AUTOUR DE L'ÉCOLE :

À prioriser :

Zone verte: Cette zone devrait être le PREMIER CHOIX de tous les parents qui vont conduire leur enfant à l'école. Les parents pourront laisser leurs enfants devant les sentiers du parc (qui mènent tous sur la cour d'école) ou sur le boulevard des Mille-Îles Est ou Ouest où se trouvent les brigadières.

Recommandée :

Zone jaune: Les parents pourront utiliser le stationnement du parc adjacent à l'école comme zone de débarcadère. La circulation devra se faire de façon fluide.

À proscrire :

Zone rouge: Les parents devront ÉVITER le devant de l'école et les rues avoisinantes. Les piétons sont la priorité dans cette zone afin de rendre leurs déplacements sécuritaires.

Une présence policière accrue sera effectuée et des constats d'infraction seront remis aux contrevenants.

TRANSPORT SCOLAIRE

Vous pouvez consulter le guide d'utilisation du transport scolaire dans l'agenda (cahier de communication) de votre enfant (PE-13 et PE-14). Veuillez en prendre connaissance et le signer. Pour tout changement relatif au transport, vous devez vous adresser au secrétariat de l'école.

TENUE VESTIMENTAIRE

Bien que la chaleur soit toujours présente en août et septembre, nous vous rappelons que certaines tenues vestimentaires ne sont pas appropriées pour l'école (chandail bedaine, short trop court, chandail avec message ou image illustrant la violence (tête de mort, arme, etc.), gougounes, souliers à talons hauts). Les bretelles de la camisole de votre enfant doivent avoir une largeur de deux doigts. Nous sollicitons donc votre collaboration afin de vous assurer que la longueur de certains « shorts » couvre entièrement les fesses et les sous-vêtements.

Les élèves jouent à l'extérieur et entrent ensuite en classe les souliers salis de sable et de terre. Comme nous voulons que nos jeunes puissent évoluer dans un environnement propre et sécuritaire, nous recommandons qu'ils aient une paire de souliers pour l'extérieur et une autre pour l'intérieur. Les souliers de course utilisés en éducation physique peuvent être portés dans l'école.

Nous vous remercions de votre collaboration!

CODE DE VIE

Comme à chaque année, nous travaillons les règles de notre code de vie tout au long de l'année. Nous enseignerons une règle à la fois et ce, dès les prochaines semaines. Le code de vie se retrouve dans l'agenda scolaire (PE-3 à PE-12) et sur notre site Internet. Vous devez en prendre connaissance avec votre enfant et le signer.

Pour un manquement au code vie, vous serez informés par le biais de votre enfant et votre signature sera requise afin de nous assurer que vous avez été informés. Si vous avez des questions concernant un événement, soyez bien à l'aise de communiquer avec l'enseignante de votre enfant ou tout autre intervenant.

APPAREILS ÉLECTRONIQUES (caméra, téléphone cellulaire, lecteur de musique, console de jeux, montre intelligente, etc....)

Nous vous rappelons que ces divers appareils *ne sont pas permis à l'école* en tout temps. Si un projet ou une activité nécessitait l'utilisation de l'un de ces items, les enseignants (ou éducatrices) communiqueront avec vous préalablement. Ces appareils seront donc confisqués par le personnel et nous communiquerons avec vous pour déterminer les modalités de leur retour.

PHOTOS SCOLAIRES

Les élèves se feront photographier le **23 et 24 septembre**. Vous aurez tous les détails sous peu.

FRATRIE: les "frères et soeurs" d'une même famille pourront se faire photographier ensemble, à l'heure du dîner. Plus d'informations suivront!!

SITE INTERNET ET PORTAIL PARENTS

L'école Terre-Soleil possède son site Internet. Sur celui-ci, vous pourrez y trouver plusieurs informations importantes. Pour le consulter, dirigez-vous sur : site école Terre-Soleil⁶ .

Nous vous invitons également à consulter régulièrement le site du CSSMI sur lequel vous retrouverez toutes les informations importantes en lien avec le centre de services scolaire au <http://www.cssmi.qc.ca/>

Le Portail Parents⁷ vous donne accès à une foule de renseignements à propos de la vie scolaire de votre enfant. Si ce n'est pas déjà fait, nous vous invitons à vous créer un compte dès maintenant. Vous pourrez suivre le cheminement scolaire de votre enfant en temps réel. Par exemple, vous aurez accès aux coordonnées de transport, aux finances entourant les états de compte de l'école et du service de garde, aux résultats scolaires et aux bulletins ainsi qu'aux retards et absences de votre enfant. Vous pourrez également motiver les absences et les retards de votre enfant en ligne. Vous pourrez y voir le dossier scolaire de tous vos enfants, à un seul endroit! C'est simple!

Pour vous connecter au Portail parents : utilisez la même adresse courriel que vous avez fournie à l'école pour recevoir les communications par courriel. Portail parents : <https://portailparents.ca>⁸

NORMES ET MODALITÉS (Dates et nature des évaluations - fin d'étape)

Notez que le document sur les normes et modalités sera déposé sur le site Internet de l'école prochainement. Dans ce document, vous pourrez y retrouver les dates de fin d'étape, les dates concernant les épreuves de fin d'année et plusieurs autres informations en lien avec l'année scolaire de votre enfant. Un message sera envoyé pour vous aviser du dépôt du document.

⁶<https://terre-soleil.cssmi.qc.ca/>

⁷<https://portailparents.ca/accueil/fr/>

⁸<https://portailparents.ca/>

ABONNEMENT GRATUIT POUR LES ÉLÈVES À LA BIBLIOTHÈQUE DE SAINTE-THÉRÈSE

L'inscription à la bibliothèque de la ville est gratuite pour tous les résidents de Sainte-Thérèse. Saviez-vous que les élèves non résidents qui fréquentent une école sur le territoire peuvent aussi s'abonner gratuitement? Alors, n'hésitez pas et passez inscrire votre enfant!

L'abonnement permet d'accéder aux services suivants : prêt de livres et revues, activités d'animation, accès aux services en ligne et utilisation des postes informatiques sur place.

Pour toutes les informations relatives à l'abonnement, consultez le site de la bibliothèque au <https://biblio.sainte-therese.ca/in/fr/abonnement>.

Bienvenue à tous les élèves!

Service de garde



JOURNÉES PÉDAGOGIQUES * SERVICE DE GARDE

Responsable : Madame Judithe Mcken, en remplacement de Madame Claudine Lalonde, technicienne (disponible de 8 h à 12 h et de 13 h à 16 h)

Téléphone : (450) 433-5355 (option 1)

Horaire du service de garde : 6 h 40 à 17 h 45

Lorsque vous venez chercher votre enfant au service de garde, vous devez vous présenter à la porte **B** (à droite de la porte principale de l'école). Une éducatrice vous accueillera et appellera votre enfant. Nous vous demandons de signer le registre de départ et d'attendre votre enfant à **l'extérieur, près de la porte (trottoir)**. Pour des raisons de sécurité, les parents ne peuvent pas circuler dans l'école. De plus, les élèves qui ont oublié du matériel ne pourront pas retourner en classe après la fin des cours (sauf pour médication ou lunettes). Aussi, afin de s'assurer de la présence des élèves dans l'école, nous demandons aux parents d'attendre le départ des autobus (16h) avant de se présenter à l'accueil du SDG.

Nous vous remercions à l'avance pour votre compréhension et votre précieuse collaboration.

Journée du 17 septembre: s'inscrire avant le 12 septembre. Thème: Tous ensemble, nous sommes une oeuvre d'art

Vous pourrez bientôt inscrire vos enfants pour le service de garde aux autres journées pédagogiques en cliquant sur le lien suivant Inscription aux journées pédagogiques⁹. *Un message courriel sera envoyé pour vous inviter à procéder à l'inscription de votre(vos) enfant(s).* **Il est important d'inscrire chaque enfant.** Il est de la responsabilité du parent de vérifier que l'enfant est bien inscrit (la liste sera disponible quelques jours avant chaque journée pédagogique pour consultation).

APPLICATION KOULOO¹⁰ DE RETOUR!

Vous recevrez (par courriel) toute l'information concernant l'utilisation de l'application Kouloo. Veuillez noter que cette utilisation est optionnelle. L'application sera en fonction dès le 15 septembre.

PÉRIODE DU DÎNER ET CANTINE

Si vous prévoyez que votre enfant dînera à l'école, il doit être inscrit au service de garde (période du dîner). La facturation sera envoyée mensuellement. La facturation pour le 28-29 août et le mois de septembre sera donc envoyée en octobre, et ainsi de suite.

⁹<https://www9.cssmi.qc.ca/gijp/user/login>

¹⁰<https://www.kouloo.com/>

Service de cantine: vous avez reçu l'information concernant le fonctionnement de livraison des repas "service traiteur". Nous vous invitons à revoir le courriel déjà envoyé, avec toutes les procédures.

Si votre enfant a des allergies ou intolérances alimentaires, il est très important d'en informer le service traiteur:

courriel: cuisinebellesoeurs@gmail.com¹¹

site internet: site traiteur les Belles-Soeurs¹²



Voici les informations pour les parents du CSSMI.

BONNE RENTRÉE SCOLAIRE À TOUS!

Nous souhaitons à toute notre belle communauté éducative une rentrée scolaire remplie d'énergie et d'enthousiasme ! Ce qui fait la richesse et la force du CSSMI, c'est la collaboration constante entre l'école et les familles. L'année 2025-2026 s'annonce comme une belle occasion de nous rassembler, d'innover et de faire preuve de solidarité afin d'offrir à nos élèves le meilleur environnement pour apprendre et grandir.

Ensemble, nous continuerons de faire rayonner l'école publique avec cœur, rigueur et détermination. Soyez assurés que notre engagement envers la réussite, le bien-être et le développement de chaque élève demeure au centre de toutes nos actions.

Merci de votre confiance et de votre précieuse contribution à la vie scolaire. C'est main dans la main que nous accompagnerons vos enfants vers de nouveaux apprentissages et de belles réussites.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES PARENTS DANS LES ÉCOLES

¹¹<mailto:cuisinebellesoeurs@gmail.com>

¹²<https://cuisinelesbellesoeurs.ca/>

D'ici le 30 septembre, chaque école tiendra son assemblée générale des parents. C'est un moment privilégié pour les parents de se rencontrer, d'échanger et de s'engager activement dans la vie de l'école.

Votre présence est essentielle pour représenter les intérêts des familles et contribuer à un environnement scolaire enrichissant et collaboratif. Participez et faites la différence dans votre communauté éducative ! Pour connaître la date de l'assemblée de votre école, veuillez contacter la direction ou le secrétariat.

SÉCURITÉ EN ZONES SCOLAIRES

La sécurité des élèves sur la route, c'est l'affaire de tous ! Durant cette période d'effervescence de la rentrée scolaire, soyons particulièrement alertes et vigilants en présence d'un autobus scolaire ou aux abords de l'école.

Nous encourageons vivement les familles à privilégier la marche ou le vélo pour se rendre à l'école. Ces options sont bénéfiques pour la santé et aident à réduire la congestion autour de l'école, créant ainsi un environnement plus sûr pour tous.

Vous pouvez également consulter le site internet du CSSMI¹³ pour d'autres informations!

¹³<https://www.cssmi.qc.ca/>